

le 10 janvier 2022

Aux conseillers UTR  
**Titulaires et Suppléants**

**Pour information :**  
aux responsables de sections

Comme prévu, le prochain conseil de notre UTR Métropole Lilloise aura lieu le :

**Lundi 31 janvier 2022 de 9 h à 12 h**  
**salle polyvalente – CFDT – 254 Bd de l'Usine – LILLE**

**en effet, contrairement à ce qui était prévu, il ne se tiendra que le matin, car il ne nous semble pas sérieux, en cette période de crise sanitaire, de tenir un conseil toute la journée, avec un repas le midi.**

**L'étude du plan de travail se fera ultérieurement.**

**Si le 31 janvier il est toujours interdit de se réunir dans les salles de l'UTI, le conseil se fera en visioconférence.**

Président de séance : Christian Bourdon

Nous proposons de traiter en 1 heure maximum, les différents points concernant les échéances à tenir pour la préparation des congrès URI et confédéral, la présentation du budget 2022 pour prendre au moins 2 heures pour débattre de la mise en œuvre de la résolution votée lors de notre congrès du 30 septembre, en attendant de pouvoir bâtir notre plan de travail.

**1) Approbation du compte rendu du conseil UTR du 22 novembre 2021**

**2) Congrès URI du 28 mars après midi au 30 mars midi**

notre UTR a droit à 4 délégués : 2 Femmes et 2 Hommes

Le bureau UTR propose Joëlle Barbieux et Maïté Druelle

et demande aux membres du conseil, si il y a des candidats parmi les hommes , il y a 2 places.

**3) Congrès de la Confédération du 13 au 17 juin à Lyon**

Nous vous rappelons que le conseil a désigné Maïté Druelle et Pierre Duflot pour représenter notre UTR.

La lettre ci-jointe a été adressée aux membres des conseils pour la préparation dans les sections.

Je vous rappelle que les sections doivent étudier les textes du projet de résolution pour éventuellement proposer des amendements.

Mais c'est le conseil UTR qui décide des amendements qui seront adressés à la Conf., après étude des propositions de la commission des résolutions.

Le bureau UTR propose de prendre les mêmes règles que lors de notre congrès, pour la constitution de la commission des résolutions qui va se réunir le 21 février 2022 : 3 membres du bureau et 3 membres du conseil.

Pour le bureau, nous proposons : Maïté Druelle, Jacques Devoddere et Michèle Ganne

Le conseil du 31 janvier devra désigner 3 membres du conseil. Vous pouvez dès maintenant faire part de votre candidature auprès de Michèle Ganne .

#### 4) **Trésorerie**

- . présentation du budget 2022 (documents joint)
- . point sur la clôture des cotisations 2021

#### 5) **Débats sur la mise en œuvre de la résolution avant de travailler sur le plan de travail**

Il est demandé aux conseillers de travailler avec leurs conseils de section sur la résolution votée lors de notre congrès (voir ci-joint) et de définir les priorités, les points qu'il serait possible de mettre en œuvre avant l'étude du plan de travail

Un débat pourra donc avoir lieu en conseil UTR à partir des réflexions des sections.

#### 6) **Divers**

Bonne préparation.

Pour le Bureau  
Michèle GANNE  
Tél 07 81 60 00 55